

Synthèse du séminaire
« Transmission, résilience et transition »
Études croisées sur les transmissions en agriculture
Organisé par la MCDR TERREAU et le CESE le 20 septembre 2021



1



Sommaire

Introduction	2
5 études sur la transmission en agriculture.....	3
Ateliers.....	7
Mise en perspective	16
Conclusion	19

Introduction

Thierry Beudet, président du CESE

Pour le président du CESE, la chimie et l'augmentation de la productivité n'ont pas réglé et ne régleront pas les défis alimentaires et agricoles.

« La transmission des fermes est un sujet déterminant pour l'avenir de nos territoires, d'un point de vue économique mais aussi démographique et démocratique, pour répondre aux demandes citoyennes et au défi climatique. Or toutes les enquêtes montrent que le métier d'agriculteur est mal payé, mal considéré... Beaucoup arrêtent voire se suicident. Ceux qui nous nourrissent sont toujours moins nombreux, sont invisibles, parfois même moqués. »

« Un des axes majeurs du nouveau mandat du CESE est d'accroître la capacité de notre institution à produire des avis mais aussi à les porter dans l'espace public. On le voit aujourd'hui, l'avis produit par Bertrand Coly, existe bel et bien dans l'espace public. Ces avis ont vocation à éclairer le législateur, à faire bouger les lignes. Pour cela, nous sommes une caisse de résonance et nous souhaitons mettre les organisations et désormais les citoyens autour d'une table sur ces sujets cruciaux et parfois clivants. »

Geneviève Bernard, présidente de Terre de liens

Pour faire une mise en bouche, voici quelques chiffres qui symbolisent l'importance de nos travaux. De 1955 à 2016, le nombre d'exploitations agricoles a été divisé par 5, de 2,3 millions à 437 000. En 1955, 78% des fermes faisaient moins de 20 hectares. En 2016 seules 40%. On voit que la diminution du nombre d'exploitations et leur agrandissement vont de pair. S'installer reste très difficile. En 2018, il y a eu 14 000 installés pour 20 000 départs. 6 000 fermes n'ont pas trouvé de repreneur, soit près d'un tiers et petit à petit on assiste à la disparition des exploitants et exploitantes. Il y a de plus en plus d'installations non-aidées (29% en 1990, 66% aujourd'hui) et de hors-cadre familiaux (50% aujourd'hui). Ceci signifie que l'on a besoin d'une politique publique ambitieuse pour assurer le renouvellement des générations, car cela concerne notre alimentation, mais aussi beaucoup plus que cela : notre organisation sociale. 36,4% des paysans ont plus de 55 ans et donc il y a un risque de disparition de 25% des exploitations d'ici 2025-2030 ! Comment allons-nous nous saisir de cet enjeu, d'utilité publique ? Sur 28 millions d'ha de surface agricole utile (SAU), aujourd'hui environ 1 million changent de main chaque année.

Ces changements, déjà à l'œuvre, vont s'amplifier. C'est pour cela que nous menons la mobilisation collective pour le développement rural (MCDR) Terreau, avec des partenaires comme le Reneta, les Civam, la Fodear, Relier, le réseau des Crefad et Cap Rural... Nous mettons en œuvre un travail multi-acteurs et en coopération. En lien avec notre projet sur l'acquisition de terres pour installer des paysans, nous rencontrons chaque année 2500 candidats à l'installation, un chiffre toujours en progression. Nous travaillons aussi avec les collectivités, environ 500, qui nous sollicitent de plus en plus sur ces questions de protection du foncier. Nous venons aussi de lancer le site objectif terres afin de mettre en relation des cédants, ceux qui cherchent des terres, du travail... Nous avons déjà 80 000 visites mensuelles.

2

5 études sur les transmissions en agriculture

Étude n°1 : « Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture ! » – CESE. Par Bertrand Coly, rapporteur de l'avis, représentant du FFJ et du MRJC au CESE entre 2015 et 2021

En bref :

Le renouvellement des générations constitue le thème central de cet avis car c'est une condition essentielle pour que l'agriculture française parvienne à réaliser ses indispensables mutations. Après en avoir de manière synthétique retracé les évolutions récentes et présenté la situation actuelle, en particulier sous l'angle sociodémographique, l'avis examine les dispositifs visant à favoriser l'installation et la transmission puis met en lumière les freins à leur développement. Sur cette base, le CESE formule également des propositions concrètes pour faire en sorte que celles et ceux qui souhaitent exercer ce métier puissent y parvenir dans de bonnes conditions. Certaines de ces préconisations ont émergé lors de la « journée citoyenne » organisée dans le cadre de la préparation de l'avis, qui a réuni une vingtaine de personnes directement concernées par un processus de création, de reprise ou de transmission d'exploitations.

3

Pour aller plus loin :

Le lien vers l'avis : <https://www.lecese.fr/travaux-publies/entre-transmettre-et-sinstaller-lavenir-de-lagriculture>

Le lien vers le compte-rendu du webinaire « Transmission, résilience et transition » du 17 décembre 2020 avec une présentation de l'avis :

<https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/compte-rendu-webinaire-transmission-resilience-et-transition>

Étude n°2 : Renforcer et mutualiser les actions de sensibilisation et d'accompagnement des cédants – APCA/JA. Par Nathalie Galiri, responsable « entreprises et installation » à l'APCA Julien Rouger, agriculteur, membre du conseil d'administration des JA, en charge des questions de transmission

Nous avons mené ces études sur deux ans avec deux axes. Le premier est sur la sensibilisation à la transmission et on sait qu'il faut s'y prendre à l'avance en repérant les cédants et en communiquant positivement sur le sujet. Le second sur l'accompagnement.

Sur la sensibilisation :

Nous avons par exemple fait un travail avec la MSA pour mieux s'appuyer sur la Déclaration d'intention de cessation d'activité agricole (Dicaa). NB : un exploitant agricole doit déclarer son intention de cesser son exploitation au moins 3 ans avant son départ prévu en retraite. C'est un travail de fourmi à mener au sein des départements : expliquer ce que c'est, faire des relances... Il faut donner plus de sens à la Dicaa. On a compilé des retours

d'expériences dans les territoires. La deuxième action c'est la communication positive au travers d'infographies, vidéos, réseaux sociaux, de la sensibilisation de masse.

Sur l'accompagnement :

L'objectif de cette action est de maintenir les exploitations lors de départs précoces de cédants. Mais comment faire ? Qui reprend ? Quel portage ? On a fait des propositions pour créer et améliorer un dispositif pour faire une sorte de transmission provisoire. On a fait un recensement de tout ce qui se passe dans les Points accueil transmission. L'objectif est d'améliorer l'offre d'accueil.

Il y a aussi eu des réflexions sur comment mieux accompagner les cédants avec un réseau de partenaires pour répondre au mieux aux enjeux de la transmission, avec un accompagnement sur les points juridique, économique, etc. On a développé des méthodologies nationales et régionales, avec un test en Centre Val de Loire.

Sur les perspectives :

On a développé quelques dossiers de transmission mais on a vu des limites sur notre capacité à regrouper tous les acteurs. Dans certains cas, c'est facile. Mais on s'est vite rendu compte : on se heurte à des questions économiques. Quand le cédant est client de certains des acteurs, cela pose des questions. Globalement, il y a une volonté affichée de travailler ensemble mais dans le fait, il y a une transparence limitée quand le cédant devient le client, avec les opérateurs économiques mais pas que. On sait que l'on a besoin d'accompagner les cédants avec un réseau multi acteurs. Cela ne sera pas un traitement de masse mais une coordination avec un traitement adapté, personnalisé à chaque cédant. Il y a aussi un travail à faire sur les questions psychologiques par exemple. Dans certains cas, on arrive à bien travailler avec les Safer, les Chambres, les coopératives, etc.... Sur d'autres, certains acteurs se font concurrence : qui va s'occuper de la partie foncière, de la partie juridique... On a une bataille entre les structures qui accompagnent.

Étude n°3 : Transmission des TPE agraires Grandeur des discours, mise en pratique des pratiques « Tout ça pour ça » – Celavar Auvergne. Par Céline Champouillon, Association La Brèche

En bref :

Sous l'impulsion d'associations de terrain déçues du résultat de leurs efforts d'accompagnement des cédants en agriculture, nous avons, à l'échelle de plusieurs territoires du Massif central, pris le taureau par les cornes : étudier minutieusement une dizaine de situations de transmission, collecter les dires et les analyses des premiers concernés, cédants et repreneurs, avérés ou potentiels, pour tenter de participer à une meilleure compréhension de ce qui se joue ici, ce qui coince et ce qui pourrait être des leviers, des points d'appui afin de mieux agir. Nous formulons des pistes concrètes à court et moyen terme, pour que tous les acteurs (des acteurs locaux, associations comme élus et institutions publiques) puissent participer chacun à leur mesure à des transmissions plus fluides, des histoires plus heureuses, un milieu rural vivant.

Pour aller plus loin :

Le lien vers l'étude, éditée dans la collection Traces du réseau des Créfad :

https://reseaucrefad.org/wp-content/uploads/2020/11/Recherche-TC-PC-synthese_novembre-2020.pdf

Le lien vers le compte-rendu du webinaire « Transmission, résilience et transition » du 17 décembre 2020 avec une présentation de l'étude :

<https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/compte-rendu-webinaire-transmission-resilience-et-transition>

Étude n°4 : Rapport des préconisations d'InPACT – Accompagner la transition agricole en favorisant le renouvellement des actifs : différents axes de travail pour soutenir des transmissions nombreuses dans des campagnes vivantes. Par Sixtine Prioux, coordinatrice « transmission et création d'activité agri-rurale » au Réseau Civam

5

En bref :

Ce rapport explore différentes pistes de travail pour améliorer à la fois les politiques publiques existantes en soutien au renouvellement des actifs agricoles mais aussi les pratiques de celles et ceux qui les mettent en œuvre : DRAAF, Conseils régionaux, chambres d'agriculture, réseaux du développement agricole et rural. A partir d'un bilan de la mise en œuvre du programme AITA en région, des difficultés et bonnes pratiques repérées, le rapport approfondit un nouveau mode de transmission, la transmission-restructuration, qui a pour objectif de dépasser les inadéquations entre les fermes existantes et les besoins et envies des porteurs de projet. Enfin, le rapport s'intéresse tout particulièrement à des acteurs jouant un rôle important sur la transmission, notamment dans la mise en relation cédant-repreneur, mais qui se trouvent aujourd'hui hors des radars de la politique publique : c'est le cas par exemple des coopératives, des CUMA, des propriétaires privés, etc.

Pour aller plus loin :

Le lien vers rapport de préconisations remis au ministère :

<https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/accompagner-la-transition-agricole-en-favorisant-le-renouvellement-des-actifs-rapport-des-preconisations-d-inpact>

Chacun des axes de cette étude a également donné lieu à une publication :

- Dynamiques territoriales : <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/des-idees-pour-transmettre-les-dynamiques-territoriales-qui-soutiennent-les-transmissions>
- Restructuration des fermes : <https://www.civam.org/ressources/type-de-document/dossiers-thematiques/des-idees-pour-transmettre-si-on-restructurerait-les-fermes/>

Le lien vers le compte-rendu du webinaire « Transmission, résilience et transition » du 17 décembre 2020 avec une présentation de l'étude :

<https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/compte-rendu-webinaire-transmission-resilience-et-transition>

Étude n°5 : Comment le test d'activité peut-il faciliter la transmission des exploitations agricoles ? – Reneta. Par Jean-Baptiste Cavalier, coordinateur du Réseau national des espaces-test agricoles (Reneta)

En bref :

Un travail de recherche-action a été mené par le RENETA afin de définir le(s) rôle(s) que peuvent jouer les espaces-test agricoles dans la transmission d'exploitations agricoles, en complémentarité et dans une logique de mutualisation avec les autres acteurs et expérimentations en cours. Les espaces-test agricoles peuvent en effet jouer un rôle pertinent en mettant en lien des futurs cédants et des futurs agriculteurs, de plus en plus non issus du milieu agricole, qui cherchent non seulement à se tester et à dimensionner leur projet agricole, mais également des terres pour pouvoir s'installer. Ce travail repose sur l'analyse de 8 expérimentations menées dans 8 espaces-test agricoles.

6

Pour aller plus loin :

Le lien vers l'étude :

<https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/comment-le-test-d-activite-peut-il-faciliter-la-transmission-des-exploitations-agricoles>

Le lien vers le compte-rendu du webinaire « Transmission, résilience et transition » du 17 décembre 2020 avec une présentation de l'étude :

<https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/compte-rendu-webinaire-transmission-resilience-et-transition>

Ateliers

1 - Transmission et installation progressive, avec Céline Champouillon (La Brèche)

Le pitch :

Après avoir défini rapidement le concept d'installation progressive, nous travaillerons pour repérer les différents aspects d'une transmission progressive. À partir des travaux des études, en particulier celle du Reneta qui s'attache à observer en quoi une période de test participe d'une transmission progressive et de l'étude du pole Inpact qui s'attache, à partir des dispositifs existant (leurs potentiels et leurs limites) à proposer une inflexion des politiques publiques et une adaptation des pédagogies de l'accompagnement. L'étude « Tout ça pour ça » réalisée par une coordination d'acteurs associatifs en Massif central met ce problème en perspectives en développant la notion de processus de transmission, en questionnant l'emploi trop systématique du singulier (la transmission) alors que le phénomène est pluriel (les transmissions à l'œuvre dans une situation de transmission) et en s'attachant à regarder les questions de rythmes (des repreneurs, des cédants, des procédures, de l'environnement), de maturation et l'existence de moments-clés. Ces apports pluriels seront des supports pour les échanges nourris de la diversité des points de vue en présence. Peut-on concevoir et faciliter des transmissions plus progressives, et comment ?

En résumé :

Témoignage : Carole Farre, paysanne dans le Puy-de-Dôme, s'est installée de façon progressive après une période de test (elle et son mari étaient non issus du milieu agricole) :

- CAE avec la Mission locale → stages dans le milieu agricole
- BPREA dans le Jura en agriculture biologique → spécialisation (elle plantes médicinales et maraîchage, son compagnon élevage)
- Stage dans les Monts du Forez → rencontre avec des paysans
- Un associé d'un GAEC à Valcivière part et leur laisse 7 hectares de terrain à Job (63) en bail (ils achèteront, sur ces 7 ha, 1,5 ha pour sécuriser la construction des bâtiments, puis s'agrandiront à 12 ha et loueront 20 ha d'estive en plus)
- Imaginent projet maraîchage avec dASA puis La Brèche (deux associations membres du réseau des Créfad)
- 2012 : envisagent faire élevage de brebis laitières avec transformation à la place du maraîchage
- 2013-2016 : test → commencent avec 20 brebis, participent à la création d'un magasin de producteurs
- 2016 : entrée dans le dispositif DJA
- Ont aujourd'hui 50 brebis, 10 chèvres et 3 vaches. Carole est cheffe d'exploitation, son mari conjoint collaborateur et complète les revenus de l'exploitation avec son métier de maçon.

Les points saillants :

- La durée, le temps long, voire très long (10 ans pour Carole et elle dit encore « à terme nous voudrions que... »)

- L'environnement facilitant, des voisins qui mettent à disposition des terres, d'autres qui louent, du prêt de matériel, de l'entraide, de l'intégration dans des réseaux.
- La réversibilité, la possibilité de faire des erreurs sans que les impacts pour les personnes soient trop lourds, trop pénalisants...
- Une mise en route du projet qui s'appuie sur des idées, des envies, des valeurs.
- Des moyens matériels et financiers pour tester des choses, valider des hypothèses.

Qu'est-ce qui pourrait permettre à des personnes qui veulent cesser leur activité agricole et céder leur ferme de le faire dans le cadre d'un parcours progressif ?

- Interroger les personnes sur leurs envies, leurs idées leurs valeurs pour :
 - La reprise de leur ferme,
 - Leur vie après la cessation d'activité.
- Aller avec elles jusqu'à formuler des hypothèses.
- Travailler sur ce qui va permettre d'aller vérifier ces hypothèses :
 - Le temps long,
 - Les moyens matériels et financiers,
 - Le soutien de l'environnement (là, pourraient avoir un rôle les personnes qui ont déjà cédés et qui sont engagées dans des Groupes Locaux de Soutien à la Transmission pour du remplacement sur la ferme par exemple)

Un parcours qui comprendrait :

- Un accompagnement dans la formulation d'un projet de transmission + post transmission (avec des hypothèses à vérifier – aborder aussi dans cette étape la question du deuil...)
- Faire se rencontrer des cédants et des repreneurs potentiels, par le biais de stages plus ou moins longs, des essais sur les fermes, permettre que les fermes s'ouvrent à la présence d'autres...

2 - Collectifs et collaborations variées : des moteurs puissants pour transmettre et s'installer ?, avec Manon Bardin et Nicolas Le Boedec (Fadear)

Le pitch :

De nombreux porteurs de projet réinventent le rapport au collectif. Que ce soit dans le cadre du travail, de l'acquisition de foncier ou du bâti, du partage du matériel agricole, de l'entraide ou de la complémentarité des productions, ces collectifs prennent des formes diverses. Dans cet atelier, à partir de témoignages et de résultats d'études, nous aborderons ces différentes formes de collectifs, leurs intérêts, leurs réalités, leurs limites. Nous réfléchirons également aux freins que rencontrent ces collectifs : comment mieux les accompagner, sensibiliser les futurs cédants à leur diversité et encourager l'innovation collective.

En résumé :

Témoignages et échanges : identification des enjeux

Le rôle des collectifs agricoles pour la dynamique du renouvellement des générations et la facilitation de grosses fermes à transmettre fait l'unanimité autour de la table. Cependant, l'émergence de nouvelles formes de collectifs, avec des profils variés et moins classiques qu'il y a plusieurs années (les fameux non issus du milieu agricole ou NIMA) ne va pas sans

soulever de nombreuses questions. À travers différentes expériences et témoignages des participant-es, plusieurs enjeux ont été identifiés :

- Le cadre juridique pour un fonctionnement en collectif : comment l'adapter pour faciliter ces installations collectives ? comment garantir le rôle et l'implication des paysan·nes dans la gouvernance du projet agricole ?
- La phase d'émergence du collectif : comment proposer un droit à l'essai, notamment sur les formes sociétaires existantes (type GAEC) ?
- L'accompagnement multi-acteurs : comment coordonner l'accompagnement humain en amont, moment clé d'une installation en collectif ?

9

Pistes de réflexions et ébauches de solutions

Coopération entre structures d'accompagnement

- Rôle des différentes collectivités, à différents échelons (local, départemental, régional, national) pour assurer une mutualisation et des espaces d'échanges/discussion avec toutes les structures d'accompagnement ;
- Besoin de mieux connaître les nouveaux collectifs pour partager leurs expériences, identifier les facteurs de succès et d'échec et améliorer leur accompagnement ;
- Faire reconnaître le rôle et l'importance de ces collectifs dans le renouvellement des générations auprès des différentes parties prenantes.

Gestion du foncier

Une autre question a émergé plusieurs fois durant les échanges : comment faciliter la transmission de foncier entre cédant et repreneurs ?

Plusieurs pistes ont été évoquées :

- Stockage et portage de foncier ;
- Montage de GFA ou acquisition par TDL avant de se laisser le temps de trouver les autres membres du collectif pour la suite ;
- Anticiper les départs en améliorant le repérage des cédants ;
- Pourquoi faire du portage et ne pas financer les cédants pour faire le portage ?
- Ne plus mettre de limites d'âge pour l'accompagnement à la transmission ;
- Les coopératives exploitent les terres mises dans la société de portage jusqu'à ce qu'il y ait un repreneur ;
- Réfléchir aux fonds de dotation ou à d'autres formes juridiques permettant véritablement de sortir le foncier de la spéculation (s'appuyer/s'inspirer du Larzac et des baux emphytéotiques).

3 - Partager la terre, une question d'intérêt général pour le renouvellement des actifs agricoles, avec Vincent Jannot et Caroline Dumas (Terre de liens)

Le pitch :

L'articulation entre transmission et installation ne s'opère pas si facilement : le départ en retraite d'un cédant conduit dans 40% des cas à l'agrandissement d'agriculteurs voisins. Cela peut s'expliquer par une double inadéquation : entre les fermes à transmettre et les projets de reprise des candidats à l'installation mais aussi entre le calendrier des cédants et celui des repreneurs. Face à cette difficulté récurrente, il est essentiel de dissocier le temps de l'installation et celui de la transmission, en agissant sur le foncier. Cet atelier permettra

d'échanger sur dispositifs innovants de portage du foncier, qui participent à faciliter les transmissions-reprises. Nous nous interrogerons également sur comment démultiplier ces formules de portage et comment les intégrer plus fortement dans les politiques publiques.

En résumé :

Témoignages :

- Aline Coutarel, paysanne dans le Tarn, installée depuis mai 2021 en GAEC avec trois autres personnes en polyculture élevage et ferme pédagogique. Particularité : ont signé un bail emphytéotique sur 40 ans (d'ici la retraite du plus jeune) avec le propriétaire (père d'Aline), avec un fermage de 2000 euros par an. Il y a une exigence d'amélioration du lieu, des terres, du bâtiment + des clauses environnementales (agriculture bio, préservation des mares...). 40 ans, lorsque finira le bail, le GAEC n'aura pas de compensation sur les investissements réalisés. Ils souhaitent monter un fonds de dotation, avec propriétaire, locataires actuels, éventuellement des consommateurs. C'est un don, avec des chartes d'engagements afin que les valeurs communes soient respectées. Ils habitent sur place, sans payer de loyer mais ont l'obligation d'améliorer leurs habitats. La valeur d'usage a été estimée au début et plus tard, les repreneurs paieront la valeur supplémentaire liée à cette amélioration.
- Gilles Cicero, paysan boulanger en zone périurbaine à Chambéry, élu local, en GAEC à trois associés, sur une ferme Terre de liens depuis 2013 de 15 ha. Ont signé un bail rural environnemental, louent 9 ha de terres + 600 m² de bâtiment 3000 euros/an, perçoivent un revenu de 1800 euros/mois et prennent 5 semaines de congé par an. Travaux pris en charge par TDL comme propriétaire.
- Marie-Noëlle Gémonet, paysanne boulangère retraitée depuis 14 ans. Elle et son mari étaient légataires de leur ferme au décès de sa propriétaire mais ils ont préféré qu'elle aille à Terre de liens. Aujourd'hui, y travaillent un de leur fils, un gendre et un troisième associé, ainsi qu'un maraîcher. Le couple reste propriétaire de sa maison à proximité de la ferme et vit de sa retraite et de la location du bâtiment de la boulangerie.

10

Quelques pistes d'action/réflexion et outils issus des échanges :

Importance de la régulation des marchés fonciers, qui nécessiterait cependant que les différents modèles d'agriculture se mettent d'accord sur les objectifs de cette régulation.

Au niveau des collectivités :

- La Fondation Terre de liens peut recevoir des fonds de collectivités pour « sanctuariser » du foncier agricole.
- Augmenter les taxes liées à la mutation des terres agricoles.
- Zones agricoles protégées (sécurité limitée, peut être défaite au cours d'un changement de majorité, mieux vaut des :)
- Périmètres urbains de protection des zones agricoles
- Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains

Il y a un enjeu de pédagogie et de sensibilisation des élus car on surestime les collectivités et leurs compétences sur ces matières.

4 - La transmission du capital : quelques outils pour lever ce frein, avec Jean-Baptiste Cavalier (Reneta)

Le pitch :

La transmission du capital est souvent un frein important à la transmission des exploitations, en particulier pour des exploitations de taille importante, avec beaucoup de matériel et de bâtiments. Le cédant ne peut pas se permettre de « brader » ce capital, et dans le même temps, le futur repreneur n'a pas toujours les moyens de l'acquérir. Plusieurs outils ont été développés pour faciliter cette transmission du capital, comme le portage temporaire d'investissements et de capitaux, ou les Coopératives d'Activités et d'Emploi. Cet atelier a pour objectif d'échanger sur ces outils, pour mieux identifier leurs atouts et leurs limites, en creusant plus particulièrement la question coopérative.

11

En résumé :

Témoignages :

Maella : après être passée par l'espace-test agricole Les Champs des possibles, elle est sur un projet d'installation à cinq dans le Morbihan. Un Gaec reprend l'outil de production tandis qu'une SCI est en cours de création pour l'habitation et peut-être une partie des terres qui sont pour la plupart louées mais qui sont réparties entre une douzaine de personnes dont certaines veulent vendre. Le but est d'éviter de trop capitaliser alors que tout est justement fait pour capitaliser et protéger les individus dans leur apport. Comment dépasser cela ?

Etienne Michel, animateur de la Ciap (Coopérative d'installation en agriculture paysanne) de Loire-Atlantique, qui accompagne les porteurs de projet avec trois outils : le stage paysan créatif, des espaces test et le portage temporaire d'activité. Les futurs installés sont en contrat d'appui au projet d'entreprise. 90 personnes accueillies depuis 2012 dont 70 sont sorties et 60 installées pour l'instant. Outil adapté notamment pour les installations hors cadre familial. Particularité par rapport à d'autres formes de test : la Ciap propose un préfinancement de 40 000 euros pour l'avance de trésorerie ou de l'investissement. Il n'y a pas de remboursement mais il y a une facture de sortie à l'installation effective, basée sur la valeur nette comptable.

Sylvain Pechoux, cogérant des Champs des Possibles (CDP), qui est à la fois un espace-test, une coopérative d'activité et d'entrepreneur (CAE) et organisme de formation en agriculture biologique. L'idée principale est que les agriculteurs sont usagers de l'outil de production et que la coopérative est propriétaire, cela facilite les entrées et sorties dans le métier : difficile de sortir quand on s'engage sur des emprunts de très longue durée. Les gens cotisent en tant que salariés pour une retraite de salarié. Les salariés apportent 10 000 euros de parts sociales. On finance le reste avec des subventions, emprunts... On se pose la question du changement d'échelle : on a des besoins grandissants. Est-ce que l'on doit ouvrir le capital à d'autres acteurs ? Ils ont envie, comme la Caisse des dépôts, que

cela rapporte quelque chose. Alors que nous voulons donner la priorité à la rémunération du travail avant de servir le capital. Ce qui risque de nous poser problème.

Problématiques à retenir :

- Tout est fait pour capitaliser ?
- Difficulté de savoir vers quel acteur se tourner ?
- Accès au financement (banques ?)
- Pas de temps cédant/repreneur ?
- Que faire du bâti ?
- Revenu, retraite, capital ? Quelle rémunération ?

12

5 - Faire de la transmission une question d'intérêt général : associer tous les acteurs locaux, avec Sixtine Prioux et Juliette Blanchot (Réseau Civam)

Le pitch :

À l'échelle locale, certains acteurs « inhabituels » jouent un rôle essentiel sur la transmission des fermes, pourtant ceux-ci ne sont pas encore pris en compte dans les politiques publiques. Dans cet atelier, nous tâcherons de comprendre pourquoi les CUMA, les organisations professionnelles agricoles, les citoyens, etc. ont aujourd'hui une responsabilité pour convaincre les agriculteurs et leur entourage de l'importance de transmettre. A travers des témoignages et des retours d'expériences nous proposerons des pistes pour travailler en collaboration avec ces acteurs. Ainsi nos territoires seront le reflet d'une vraie transition agricole au service d'une économie sociale et environnementale.

Compte rendu :

NB : Nous avons fait le choix de ne pas aborder la question du rôle des collectivités locales dans celui-ci, afin de restreindre le sujet.

À travers un premier témoignage de Joël Restif, éleveur d'Ille-et-Vilaine à la retraite qui a transmis sa ferme, nous avons pu comprendre l'impact, à l'échelle d'un territoire, de la transmission d'une ferme (auprès des élus, la Cuma, des voisins, de l'école, des habitants de la commune, etc.).

Puis, Juliette Blanchot, coordinatrice du Civam IT (pour Installation-Transmission) 35 est venue nous restituer l'étude « [Les éléments influençant les futurs cédants dans la perception de la transmissibilité de leur ferme laitière](#) ».

Ainsi, les acteurs gravitant autour des futures cédantes ont, sans même parfois le savoir, un rôle prépondérant sur la perception que ceux-ci ont de la transmissibilité de leur ferme. Il y a donc un enjeu fort à informer et à former ces acteurs à parler de transmission de façon positive !

Dans un deuxième temps, Nicolas Fermond, de la cave de Jaillance à Die (26) a témoigné des actions mises en œuvre par sa cave coopérative pour faciliter le renouvellement des générations de ses coopérateurs (stockage de foncier via Terre de Liens, facilitation avec

les jeunes installés, etc.). Il a également insisté sur l'impact pour la coopérative de la non reprise de parcelles en production.

Amélie Charvériat, du groupement des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap) d'Auvergne-Rhône-Alpes, a présenté les questionnements du réseau sur la thématique (et ses enjeux) puis les actions mises en œuvre : l'enquête « Amapiens et transmission », un recensement des initiatives citoyennes pour faciliter la transmission et l'édition d'un guide à destination des Amapiens pour agir sur la transmission.

Enfin, Juliette Blanchot a expliqué les actions de sensibilisation du Civam IT 35 auprès de ces acteurs :

- ferme ouverte à destination des banques, CER, vétérinaires, élus, etc.
- formation/sensibilisation : « la transmission, comment en parler ? » auprès du Civam Adage 35, et bientôt auprès d'agents du Crédit mutuel, etc.

Pour finir, un temps d'atelier réflexif et collectif a permis de lister quelques pistes pour faciliter l'intégration de ces acteurs dans les actions, les accompagnements, etc. et faciliter ainsi les transmissions des fermes.

13

6 - De l'humain dans les transmissions, avec Raphaël Jourjon (Relier)

Le pitch :

Les approches économique et technique de la transmission agricole, pour nécessaires qu'elles soient, tendent à en occulter la dimension humaine inhérente à tout projet. Dans cet atelier, nous nous intéresserons aux façons dont s'organise et se déroule la transmission entre la (les) personne(s) cédante(s) et celle(s) qui reprend(vent), en fonction de leur cultures, situations sociales, expériences et aspirations respectives.

Il sera donc question de contexte : sur les plans des personnes – transmission individuelle/en couple/famille/collectif, etc. – ; des lieux – la ferme, l'habitat, la place dans le hameau ou le village – ; des activités agricoles – pratiques existantes et projetées, connaissances et savoir-faire associés –... On parlera aussi des manières de faciliter la mise en lien, d'accompagner la rencontre et la transmission effective, de l'amont à l'aval, sur le moment et le temps long, à partir de témoignages de dispositifs et d'études proposés par Inpact, le Celavar, le Reneta et Relier.

En résumé :

Témoignages :

Véronique Guislain, présidente de Terre de liens Bourgogne-Franche-Comté : On a créé un accompagnement à la transmission et on s'est rendu compte que les gens n'ont pas besoin de réponses techniques, ils savent les chercher tous seuls. Par contre parler de leur propre cas, c'était l'essentiel, on sentait qu'il y avait des choses vécues qui ne se révélaient pas spontanément... Du coup on a fait intervenir une professionnelle en communication non violente qui fait révéler aux gens ce qu'ils ont à exprimer. On pensait faire durer ça une journée en fait il a fallu quatre journées de psychothérapie de groupe !

Régine Chamot, agricultrice en Haute-Savoie, membre de Gaec et sociétés, a participé à la création de la Fédération des GAEC de Haute-Savoie : En 1991, on a mis en place une

année d'essai devenue obligatoire : stage de 3 jours et année d'essai, tout candidat à l'installation en Gaec doit satisfaire une année expérimentation. Il n'y a pas de relation de subordination, on est vraiment associés... Cette année d'essai, on s'est dit que ce serait bien de l'étendre à d'autres territoires. D'où l'idée d'un « droit à l'essai ».

Marie-Noelle Orain, représente la Confédération paysanne au CESE, a travaillé avec Bertrand Coly sur l'avis sur la transmission : Nous avons transmis notre ferme à trois associés dont deux étaient nos enfants et un NIMA. Mais je ne pouvais pas prendre ma retraite à 60 ans en même temps que mon mari, parce que j'avais pris deux ans de congé parental. Je n'avais pas envie non plus de travailler à temps complet alors que mon mari était à la retraite donc se posait la question du statut : salariée ? rupture conventionnelle ? Finalement, on a opté pour une retraite progressive via la MSA mais il faut bidouiller aussi parce que quand on est membre d'un GAEC faut être à temps complet et la retraite progressive, ça ne fonctionne pas... En termes de transmission, être restée deux ans en GAEC avec mes associés, c'était très intéressant. Ça a clashé et on a fait appel à quelqu'un pour faire de la communication non violente et ainsi arriver à mieux se comprendre, à comprendre nos peurs et après ils ont continué parce que au sein de leur groupe ça a clashé aussi...

Elia Vieussens, de l'Adear du Lot : Je vais évoquer les situations les plus difficiles depuis un an. Je pense à une agricultrice qui a envie d'arrêter, de faire autre chose. La situation est très compliquée avec ses parents : la ferme est un don de ses parents. Elle a des frères et sœurs mais c'était la seule à vouloir reprendre... Sauf que maintenant elle veut vendre la ferme et les parents bloquent parce qu'eux ils l'ont donnée donc il y a une crispation avec les parents qui habitent à 200 m de sa maison qu'elle a construite, qui sont au cœur de la ferme. Ils avaient mis une clause dans la transmission à ferme, il faut qu'ils signent pour qu'elle vende donc le dialogue bloqué, elle ne peut pas vendre et je n'ai pas d'outil pour l'accompagner dans cette situation.

Audrey Grégoire, de l'association Initiatives paysannes, dans les Hauts-de-France : travaille sur l'installation/transmission et l'accompagnement au changement de pratiques et depuis une quinzaine d'années avec une approche humaine et relationnelle au cœur des projets. Vaincre ses résistances au changement, c'est accepter que les jeunes fassent autre chose. On a un module de formation sur plusieurs jours « imaginer les scénarios possibles de transformation de ma ferme ». On fait venir des jeunes en BPREA, qui visitent la ferme, ont accès à la compta, et imaginent des scénarios sans agrandissement devant les cédants. On organise aussi des temps « mieux se connaître pour mieux se comprendre ». L'idée n'est pas forcément de trouver chaussure à son pied mais de s'ouvrir sur la situation des autres.

Faire payer l'accompagnement humain à la transmission ?

Extraits du débat sur le sujet :

« Il y a une nécessité de moyens humains et financiers pour l'accompagnement humain à la transmission. »

« Faut-il demander au cédant une participation financière ? Ou plutôt incitation financière ou gratuité ? Quand on va chez le psy, payer ça fait partie de la thérapie. »

« Ça peut être présenté comme à l'AFoCG, comme une formation financée par le Vivea et on demande une participation. Mais ça ne marche que pour accompagnement collectif... »

« Il est possible avoir accompagnement de la Région. Il faut déposer un dossier individuel par personne accompagnée et il y a un reste à charge. Après c'est un problème de culture, dans nos associations, on a tellement l'habitude que tout soit gratuit que dès qu'on fait payer tout le monde s'en va... »

« C'est déjà tellement compliqué pour des cédants de leur faire admettre qu'il faut être accompagné que si en plus il faut faire payer... ça ne fait qu'ajouter une barrière. Mais il existe aussi des formations sur le rapport à l'argent ! »

« Il y a des fermes en collectif qui font la démarche de payer un coach mais c'est un sujet tellement délicat que pour certains si en plus il faut payer c'est plus la peine... »

Mon ressenti c'est que justement parce que c'est payant c'est pris comme une preuve de professionnalisme. »

« Il faut savoir que les chambres font payer beaucoup plus cher que nos structures et il y a beaucoup plus de monde que chez nous donc est-ce qu'on n'est juste pas assez chers ? »

15

Bilan : ce qui ressort

Initiatives :

- théâtre forum : bonne première étape à des discussions
- cafés installation : faudrait peut-être faire des cafés transmission ça fait partie des outils
- scénarios de transmission en partenariat avec les jeunes
- suivi des personnes avec les entrées/sorties cf. Gaec et sociétés, site web avec sites pratiques

Enjeux :

- il y a besoin de moyens pour accompagner les cédants
- comment faire pour que les cédants aient envie de se faire accompagner ? cf. diffusion information pas hésiter à être visible sur PAI

Mise en perspective

Bertrand Coly, rapporteur de l'avis du CESE

Ce séminaire, c'est d'abord la reconnaissance du travail des associations, des salariés... Vous savez que ce qui structure les choses (PAC, DJA) ne répond pas aux enjeux de la transmission mais vous agissez. Si l'on regarde, vous êtes partout. Vous montrez que c'est possible d'avoir une agriculture accueillante.

16

J'identifie trois enjeux :

- La communication : comment trouver les mots pour être entendu : par les élus, les porteurs de projet, les cédants...
- Les alliances : comment créer du lien localement pour faire en sorte que les autres acteurs du monde agricole portent vos enjeux ?
- Les structures et la vie démocratique : c'est la plus-value de nos associations. Votre force c'est de donner une place mais aussi du pouvoir aux cédants et aux porteurs de projets.

Cécile Claveirole, représentante de France nature environnement et vice-présidente de la commission Territoires, agriculture et alimentation du CESE

Je suis conseillère au CESE. J'ai été directrice d'une Adasea (Association de développement, d'aménagement et de services en environnement et en agriculture) dans l'Yonne entre 2000 et 2004. On a vraiment besoin d'une énorme prise de conscience sociétale sur ces enjeux agricoles et alimentaires, qui à mon sens ne sont pas connus de nos concitoyens. Quand on leur dit que 95% des chèvres ne voient pas un bout d'herbe, ils tombent des nues. On a besoin de parler des enjeux de partage des ressources, des terres, des eaux... On a besoin de partager aussi nos objectifs. Pour nous, la priorité c'est le respect du vivant. On ne serait pas là sans tout le reste, y compris les virus et bactéries, même s'ils nous embêtent. On a besoin d'eau et de nourriture saine et cela veut dire un respect d'une santé globale : on est tous reliés.

Pour tout cela, on a besoin de faire connaître le milieu agricole. Quand on a travaillé sur l'avis sur la transmission du CESE, j'avais porté l'idée d'aller dans les missions locales, les pôles emploi, etc. dire que ce métier-là existe. Aussi d'accompagner tous les jeunes et tous les cédants. Il y a vingt ans, on avait une salariée pour cela en Adasea sur l'accompagnement et les aspects humains des transmissions. Et aujourd'hui ? Il y a les questions des financements. Mais avec le Casdar on sait qu'il y a des sous. Le problème, c'est où vont ces sous.

Il a aussi été question de mobiliser les élus. On parle des projets alimentaires de territoires (PAT) et des systèmes agricoles et alimentaires territorialisés (SAAT). Mais il faut que les élus aient conscience des enjeux, une volonté de faire quelque chose et notamment de protéger leurs terres agricoles. On a un énorme besoin de démocratie alimentaire : choisir ensemble ce que nous décidons de mettre dans notre assiette, en conscience et en connaissance.

Henri Rouillé d'Orfeuil, membre du RESOLIS et de l'Académie d'Agriculture de France

Des politiques publiques sont nécessaires pour accélérer ses mouvements et il existe des solutions. Il faut recueillir ces itinéraires, ces exemples et monter une pédagogie de l'échange pour convaincre, faire des plaidoyers.

On a besoin d'installation et transmission dans un continuum mais aussi dans une certaine rupture. On a besoin de transition car on est dans un système qui a atteint ses limites : on connaît les conséquences de l'agro-industrie sur l'environnement, la santé, le climat, l'aménagement du territoire, la culture alimentaire... Il ne faut pas revenir en arrière mais on doit dépasser cela, faire des changements très importants et la génération des repreneurs porte en elle ces mutations possibles. Le système est bloqué pour plusieurs raisons, comme celle de la capitalisation et l'endettement des exploitations. Mais on espère que les transmissions vont permettre de recommencer à zéro. Dans les années 1960, la JAC a porté la modernisation de l'agriculture. Il y a peut-être une génération de repreneurs aujourd'hui pour porter la transition agricole et alimentaire.

Je me pose aussi la question de l'emploi. En 2050, combien il y aura d'agriculteurs en Afrique et Asie ? Puisque les prescripteurs sont les mêmes qu'en Occident, avec les mêmes recettes, on va vers les 3%. Que faire de 50% à 60% des personnes qui ne seront plus paysans ? Alors qu'il faudrait compter 4 milliards d'emplois d'ici 2050. C'est une bombe atomique ! Le problème que vous traitez est aussi à l'échelle mondiale, lié à l'environnement et à l'emploi.

Dernier point : quelle influence, quel impact de vos actions ? On ne pèse pas lourd, on n'arrive pas à faire bouger la PAC, qui est dans un continuum total alors qu'il y a des problèmes... Mais il va bien un jour falloir les prendre au sérieux ! Vous serez aidés par les consommateurs, car la demande alimentaire bouge. Le système qui gère l'agriculture aujourd'hui n'est pas opérant sur les consommateurs. Ils demandent ce qu'ils veulent et on ne peut pas y faire grand-chose ! Mais à force de faire baisser la population agricole, son poids électoral va baisser, et elle ne sera plus si majoritaire même au local alors continuez, ça va le faire !

Questions

Quelles suites données à l'avis du CESE sur les transmissions ?

Pas de politique publique. Le CESE n'a qu'un rôle consultatif et même s'il est pertinent, intéressant, le gouvernement n'est pas obligé de s'en saisir et ne le fait pas car il est soumis aux lobbies de l'agroalimentaire. C'est un avis du CESE qui a été à l'origine du RMI devenu RSA. L'avis sur la transmission a été voté par l'ensemble des organisations syndicales et des assos diverses qui siègent au CESE et tout ce qu'on a eu c'est une réunion en visio avec un conseiller du ministre suite à ce travail, alors qu'il avait de la valeur vu qu'il était validé par l'ensemble de la société civile ? Pour autant il faut préparer le renouvellement des générations, c'est un enjeu démographique... mais là aussi il faut faire attention à donner une place à chacun, ça permet de mieux réussir la transition agricole et ça marche déjà sur les territoires qui le font. Il y a un million de fermes qui changent de mains tous les ans. 500 000 ha vont de parents à enfants. Le reste sur marché foncier sert à l'installation

mais surtout à l'agrandissement. Sauf qu'en réalité il y a 3 marchés : celui des locations, celui des parts sociales et celui du foncier/bâtiment. A la fin des années 1950, les JA ont obtenu des lois foncières pour organiser les marchés fonciers et locatifs. Mais aujourd'hui, les acteurs ne sont pas suffisamment nombreux pour imposer nouvelle réforme foncière, il faut que les citoyens s'en emparent !

Conclusion

Marie-Noëlle Orain, agricultrice, représentante de la Confédération paysanne au CESE

19

Nous avons une ferme, avec un salarié, en lait. On commençait à penser à la transmission en 2013, nos fils n'étaient pas partis pour rester. Puis l'un de nos fils est revenu pour devenir paysan-boulangier. On a démarré le processus. On a fait une formation car en fait c'est aussi un support technique pour avoir un accompagnement. On a fait la formation avec Cap 44 pour appréhender toutes les facettes de la transmission : comptable, etc. mais surtout le côté humain : exprimer les doutes, les peurs, les deuils... Il y a des continuités et des ruptures dans une transmission. Ce n'est pas que transmettre du capital même si on en a besoin, car nos retraites ne sont pas très élevées : c'est de la terre que l'on a arpenté pendant des années, un troupeau ce sont des bêtes que l'on a vu naître.

L'importance de la formation, c'est aussi de se rendre compte qu'une transmission, c'est deux projets : un d'installation et un de transmission. Dans notre ferme, on a eu trois repreneurs dont nos deux fils et un NIMA (non issu du milieu agricole). Il faut apprendre à composer avec des personnes qui n'ont pas les mêmes origines. Il faut apprendre par exemple à transmettre des savoirs. On ne peut pas transmettre 40 ans d'expérience en deux ans. Et parfois, les conseils ne sont pas les bienvenus. Parfois être cédant, c'est apprendre à se taire.

Après l'avis du CESE sur la transmission, il y a eu très peu de suites mais je suis optimiste. C'est notre rôle de continuer à porter des avis, des préconisations. Le Premier ministre est venu l'an dernier. Il a parlé des métiers en tension, on parlera sûrement des paysans. Il y a des déceptions comme la loi foncière : il n'y en a pas eu. Dans notre commission, préserver et partager le foncier fait partie des objectifs que l'on doit avoir. On parle aussi de l'attractivité du métier. Mais je ne pense pas que c'est le message : le message c'est envers les agriculteurs en place : c'est un métier d'avenir, il faut accompagner les futurs cédants. Bien sûr, il y a la question des revenus, mais il faut avoir un message positif envers les cédants.

Il faut aussi cesser les bagarres entre les structures. Mais ce n'est pas de notre fait. Certains ne veulent pas nous laisser la place. Les enjeux de restructuration aussi sont importants : notre ferme, ce n'est plus celle que l'on a transmise.

Pour conclure, un message lu dans une tribune sur *Reporterre*. « Nous sommes un peuple de dépeuplés qui refuse d'être remplacé par les machines. » « Gens des villes, venez transpirer vos rêves dans les champs, dans les étables ! »

Source : <https://reporterre.net/A-bas-l-ecologie-cybernetique-Devenez-paysans>